

## INSECTICIDE TERRE DE DIATOMÉE

ARTICLE N° B771025

### AVANTAGES PRODUIT

Origine naturelle

Rémanence de 2 à 3 semaines

Faible toxicité

Action par contact et par assèchement de la cuticule.

Utilisable en intérieur et extérieur

### CARACTERISTIQUES

Formulation insecticide à base de terre de diatomée, destinée à combattre les insectes et arthropodes.

La terre de diatomée (Dioxyde de silicium kieselguhr) est extraite de carrières naturelles, raffinée mécaniquement sans transformation chimique. Elle est composée de fossiles d'algues microscopiques.

L'insecticide terre de diatomée a un effet rémanent de 2 à 3 semaines.

#### **Concentration des matières actives:**

- ✓ Dioxyde de silicium kieselguhr (cas n°61790-53-2): 7,20% m/m

### DOMAINE D'UTILISATION

UTILISER LES BIOCIDES AVEC PRECAUTION, AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ETIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

Cet insecticide est efficace contre les insectes rampants et autres arthropodes tels que les punaises de lits, fourmis, blattes, cafards, puces, punaises, poux rouges, poissons d'argent, cloportes...

Les ravageurs comme les poux rouge mais aussi les rampants nuisibles comme les fourmis ou les blattes se couvrent le corps de poudre par leurs propres mouvements. Celle-ci se fixe sur leur carapace. Le pouvoir d'absorption puissant de la poudre conduit à l'enlèvement des lipides de la cuticule qui entraîne le dessèchement des insectes qui meurent ensuite rapidement sous quelques heures. En cas de basses températures ou d'augmentation de l'humidité, l'action peut être retardée de 1 - 2 jours. La poudre n'induit pas de phénomène de résistance.

Utilisable en intérieur et aussi en extérieur (contour de fenêtres, seuil de portes...).



### CONDITIONNEMENT

Article : B771025

Format du boîtier : 65x195

Matière : Fer blanc

Capacité nominale : 650 ml

Volume net : 500 ml

Carton de 12 unités

Gaz propulseur : butane-propane

Etiquette de danger :

SGH02 / SGH07



Code douanier : 3808 91 90

Indice de révision : 6\_250920

Les renseignements donnés dans cette notice sont fournis de bonne foi dans le but d'aider notre clientèle. En raison de la diversité des utilisations et des conditions d'emploi de nos produits, nous prions notre clientèle de s'assurer que ceux-ci conviennent bien à l'usage auquel ils sont destinés.

EMB 60143

NOTE : cet aérosol est réservé à l'usage des professionnels.

### MODE D'EMPLOI

Evacuer le personnel, les animaux et les denrées alimentaires de la zone à traiter pendant au minimum 2 heures.

Agiter vigoureusement l'aérosol jusqu'au décollement de la bille.

Pulvériser une mince couche près des refuges existants et potentiels selon les nuisibles visés.

Le tube prolongateur permet de traiter les crevasses, fissures, interstices. Pour obtenir un effet longue durée, pulvériser sur les plinthes, tuyauteries, arrière des appareils ménagers, encadrements des portes et fenêtres et bouche d'aération.

Prévoir une nouvelle application s'il y a présence de juvéniles consécutivement au développement des œufs afin de perturber le cycle complet et/ou rester efficace contre de nouvelles infestations de colonies. Purger l'aérosol tête en bas après utilisation pour dégager la valve et le diffuseur de tout résidu de poudre.

En cas de projection accidentelle sur les mains ou la peau, laver abondamment à l'eau et au savon.

Ne pas pulvériser à proximité des appareils électriques sous tension. Utilisable uniquement lorsque le matériel n'est pas sous tension. Attendre 5 minutes avant de remettre le matériel sous tension.

### RECOMMANDATIONS

Danger.

Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

Tenir hors de portée des enfants.

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

Ne pas respirer les aérosols.

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

En cas d'ingestion: appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin.

Ne pas faire vomir.

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/122°F.

Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel le produit est prévu. Générateur d'aérosol prêt à l'emploi. TP18. Préparation biocide.

Date d'expiration : 2ans.